Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260401-PC_DP_2026_03-DE

Poher communauté Poc'hêr kumuniezh

DECISION DU PRESIDENT

N° décision	Objet
PC/DP/2026-03	**Aide financière aux propriétaires occupants pour la prestation AMO obligatoire lors d'un dépôt de dossier à l'ANAH** **Versement d'une aide de 300 € à Alain GENTIL**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 18 décembre 2025 relative à l'octroi d'une aide financière aux propriétaires occupants pour la prestation AMO obligatoire lors d'un dépôt de dossier à l'ANAH et par laquelle le conseil communautaire donne délégation au Président pour verser les aides dans le cadre de ce dispositif,
Il est décidé du versement d'une aide financière selon les informations suivantes :

Bénéficiaire	**Alain GENTIL**
Montant de l'AMO	900 €
Objet	Aide financière aux propriétaires occupants pour la prestation AMO lors d'un dépôt de dossier à l'ANAH - Dossier Adaptation
Montant de l'aide de Poher Communauté	300 €

Fait à Carhaix le 25 mars 2026
Le Président, Christian TROADEC

POHER COMMUNAUTE